



### Lettre au père Viven, (28 février 1882)

Mon cher Père,

Le moment est venu où je dois commencer le grand séminaire de Tunis. Mr l'abbé Thévin, que j'ai envoyé en France pour recueillir des vocations dans les grands séminaires, me fait connaître qu'un bon nombre de demandes doivent m'être adressées. Et, en effet, j'en ai déjà reçu au moins trente. Toutes ne seront pas admises, à la vérité, mais j'en admettrai au moins dix ou douze pour commencer la formation de ce clergé.

Tous ces jeunes gens, en m'écrivant, le font comme s'ils voulaient être missionnaires, considérant avec raison le vicariat de Tunis comme un pays de mission. Je ne doute donc pas qu'il se trouve parmi eux des vocations même pour votre Société. C'est ce qui arrive aussi parmi les apostoliques, et je serai bien loin, en ce qui me concerne, de contrarier ce mouvement.

Pour cette raison, et pour une autre non moins grave qui est de donner à ce clergé nouveau de la Tunisie une direction et une formation vraiment apostoliques, je désire, comme vous le savez, confier à votre Société la direction du grand et plus tard du petit séminaire de Tunis. Nous verrons comment il sera possible d'organiser définitivement les choses au mois d'octobre prochain. Ma pensée actuelle est que le scolasticat pourra utilement être transféré à Saint Louis de Carthage, et le grand séminaire de Tunis établi à côté, dans la même maison, quoique absolument séparé pour tout, sauf pour les classes. Mais ce projet, s'il se réalise, ne résout pas la difficulté actuelle.

Le grand séminaire de Tunis doit s'ouvrir dans la semaine de Pâques. Saint-Louis étant actuellement occupé par le collège, on ne peut pas y mettre le scolasticat. Tout au plus pourrait-on y mettre le grand séminaire. Je viens donc vous demander de vouloir bien délibérer sur les trois points suivants et me faire connaître sans retard aucun votre réponse :

1- Votre Société accepte-t-elle en principe, comme je le lui demande, la direction du grand séminaire de Tunis ?

2- Quels moyens proposez-vous, comme solution provisoire, pour l'ouverture de ce grand séminaire dans la semaine de Pâques ? Et pourrez-vous désigner au moins deux sujets convenables pour sa direction ?

3- Où pensez-vous qu'il faille ouvrir ce séminaire, à Saint-Louis, dans un local complètement séparé du collège, ou bien à la Maison-Carrée, en séparant aussi ses élèves des novices et des scolastiques, sauf de ces derniers pour les classes ?

J'avoue que je n'indique qu'à regret cette dernière hypothèse. Je crains que si ces jeunes gens vont à Alger, ils ne subissent plus ou moins les influences du clergé algérien et ne se dégoûtent de l'apostolat. S'ils y venaient, il faudrait les préserver de tout contact à cet égard.

Examinez, je vous prie, ces questions le plus tôt possible, et envoyez-moi votre délibération. J'y puiserai des lumières pour prendre moi-même un parti. Il est bien entendu que le vicariat apostolique de Tunis ferait les frais de la pension de ces séminaristes, calculés à 600 frs l'une, le vêtement compris, et aussi de celle des directeurs, calculée à 800 frs l'une, tout compris sauf les intentions de messes.

